



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 25 février 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

214 contrôles routiers du 18 au 24 février 2013 805 infractions

Entre le lundi 18 février et le dimanche 24 février 2013, les forces de l'ordre ont mis en place 214 contrôles routiers qui ont permis de relever 805 infractions sur les routes ardéchoises.

549 excès de vitesse ont été constatés ainsi que 24 alcoolémies.

15 permis de conduire ont été retirés et 44 véhicules ont été immobilisés lors de ces contrôles.



CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :
Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle
Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09
Mèl. : pref-communication@ardeche.gouv.fr